

## Refus inscription L3 CAVEJ

Par **Etudessup23**, le **19/07/2021** à **07:12**

Bonjour,

Ma candidature en L3 de droit au CAVEJ a été refusé avec pour motif l'obligation de suivre les matières fondamentales de la L1. Or, je possède déjà une L1 de droit validée. Le reste de mon parcours n'est pas juridique ( pas de I2 de droit donc).

J'ai tenté de les contacter mais que ce soit maintenant ou dans le courant de l'année impossible d'avoir un interlocuteur aussi bien par mél que par téléphone. Que faire ? Adresser un recours ? Demander une inscription en niveau inférieur ? J'avoue que le motif invoqué pour mon refus me surprend. Si quelqu'un pourrait me conseiller. Merci par avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/07/2021** à **11:27**

Bonjour

Simplement pour signaler que j'ai supprimé le message identique que vous aviez posté sur un autre sujet. Afin d'éviter une dispersion des réponses, mieux vaut ne garder qu'un seul sujet. Ce sera plus pratique !

Par **Etudessup23**, le **19/07/2021** à **12:04**

Merci, je n'ai pour l'heure pas encore de réponse.  
Cdt

Par **Ablette**, le **19/07/2021** à **15:52**

Bonjour,

Difficile de vous répondre avec si peu d'éléments.

Vous avez candidaté en L3, or vous n'avez pas fait de L2 et n'avez pas d'après-vous, un parcours en rapport avec le droit.

Pourquoi avez-vous demandé la L3?

Pour votre L1 validée, quelle moyenne avez-vous eu?

Et enfin dans quelle faculté avez-vous postulé?

Par **shrutilarose99**, le **20/07/2021** à **05:47**

Comment ça pas de L2 droit? Est-il possible de faire une L2 autre que du droit?